



**ÉCOLE
BOULLE**



MOBILIER NATIONAL

CAP ARTS DU TAPIS ET DE LA TAPISSERIE DE LISSE

EN 2 ANS

DÉFINITION

Le licier est un artisan qui tisse de manière traditionnelle à la main, du tapis au point noué ou de la tapisserie murale. Il réalise son ouvrage sur un métier à tisser spécifique à partir d'un modèle appelé carton.

Il est détenteur de traditions artistiques et professionnelles, mais grâce à ses compétences, il travaille pour la création contemporaine, en collaboration avec les artistes nationaux et internationaux contemporains.

Il est l'héritier de l'histoire des Arts décoratifs. À ce titre, il doit faire preuve d'une grande sensibilité esthétique. La culture artistique, les connaissances techniques et les savoir-faire s'affirment comme les bases essentielles et indispensables à toute pratique.

ÉTUDES

1^{ere} année : 35 h hebdomadaires

2^e année : 35 h hebdomadaires

Enseignement général (présence à l'École Boulle / Paris 12^e) : français-histoire-géo-éducation civique, maths-physique-chimie, prévention santé environnement, anglais, éducation physique et sportive.

Enseignement professionnel (présence au Mobilier national / Paris 13^e) : arts appliqués, histoire des styles / histoire du tapis et de la tapisserie, atelier (technique et technologie), chef-d'œuvre.

L'élève étant sous statut de l'apprentissage, il n'y a pas de stage en entreprise. Il est rémunéré par le Ministère de la culture selon les critères légaux d'âge et d'avancée dans le diplôme.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission se fait suite à des tests de recrutement, après envoi du dossier de candidature.

Renseignements sur le site du Mobilier national : <http://www.mobiliernational.culture.gouv.fr/fr/nous-connaître/formations-et-stages>

POURSUITE DES ÉTUDES

La poursuite des études proposée dans le partenariat Boulle / Mobilier national, est le BMA « Art et Techniques du tapis et de la tapisserie de lisse » préparé en 2 ans.

Le Mobilier national est l'héritier du garde-meuble de la couronne. Il administre les manufactures nationales de tapisserie et tapis des Gobelins, Beauvais et Savonnerie, en charge de créer des œuvres textiles, ainsi que les dentelles du Puy et d'Alençon. Il contribue à enrichir et entretenir les collections nationales destinées à l'ameublement des lieux officiels de la République (résidences présidentielles, ministères, ambassades, etc.).